

RISQUES
INDUSTRIELS
MAJEURS

les bons
réflexes
.com

ACTION
LABELLISÉE

R i S CAPE-GAME

DOSSIER PEDAGOGIQUE
D'ACCOMPAGNEMENT

RISKAPE-GAME PEDAGOGIQUE SUR LE RISQUE INDUSTRIEL

L'outil pédagogique sur les risques sous la forme escape-game.

LE JEU

L'objectif du jeu est assez simple, il faut résoudre des énigmes de façon collaborative pour avancer dans le scénario, le tout dans un temps imparti.

Les joueurs peuvent-être guidé par un maitre du jeu ou par une application qui permettra de valider leurs réponses.

Les joueurs disposent d'un jeu de cartes qui possèdent un nombre ou une lettre. Ils doivent garder les faces des cartes cachées et ne les découvrir qu'au fur et à mesure du jeu.

Dans le jeu, il y a 6 cartes représentant des lieux (elles portent une lettre) et des cartes numérotées (de 0 à 99) présentant des indices ou des énigmes à résoudre.

La mécanique du jeu :

Les joueurs retournent la carte M et X sur laquelle est dessinée une entrée d'usine. Des petites pastilles chiffrées disposées à côté d'éléments du décor correspondent à des cartes que les joueurs possèdent, ils peuvent alors les retourner et découvrir les premiers indices ou énigmes à résoudre.

Pour avancer dans le jeu, il faut :

- Résoudre une énigme pour découvrir un code et ainsi « ouvrir » des éléments (digicode, coffre, cadenas). Le(s) code(s) étant validé(s) par le maitre du jeu ou l'application « randomum » ce qui permet de dévoiler une ou plusieurs autres cartes.
- Combiner deux cartes numérotées (par exemple une clé et un tiroir fermé) en les additionnant et ainsi obtenir une nouvelle carte indice ou énigme.

Le scénario fait passer les participants par les principales étapes des différents plans d'intervention des secours. L'un des objectifs est de mettre en avant les consignes de la campagne d'information sur les risques.

Le scénario :

Vous êtes soit dans la rue soit à l'extérieur dans l'enceinte de l'usine et une émanation suspecte se dégage d'un bâtiment de production. Vite, il vous faut prévenir les secours et/ou vous mettre en sécurité, mais les événements vous en laisseront-ils le temps ?

Ainsi :

- Lors de l'étape 1 : Les énigmes et actions de cette étape représente le déclenchement du POI et des secours interne à l'établissement concerné. Les objectifs de cette étape sont de se mettre à l'abri et d'alerter les secours de l'établissement afin d'évaluer la situation.
- L'étape 2 a pour objectif déclencher le PPI. La mission est de déclencher l'alarme de début d'alerte.
- L'étape 3 permet de découvrir toutes les consignes de sécurité liées à la mise en place d'un PPI.
- L'étape 4 matérialise l'intervention des secours spécialisés pour les émanations de gaz.
- L'étape finale est la résolution du problème puis le déclenchement de l'alerte de fin.

Pour chaque étape des missions, des codes à déchiffrés sont les moteurs du jeu et permettent de donner l'aspect ludique de cet outil.

Quelques cartes du jeu



Pour accompagner le jeu et permettre aux élèves de mieux comprendre la gestion des risques ce dossier pédagogique permet de revenir sur certaines séquences du jeu et d'approfondir les connaissances du thème.

Les liens avec les programmes scolaires du cycle 3 et 4

L'enseignement Moral et Civique :

Extraits des principes généraux :

Comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline). L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.

Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.

Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Réf : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

Extrait des programmes

CYCLE 3 – L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une **conscience** citoyenne, sociale et écologique.

Objets d'enseignement :

La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.

CYCLE 4 – L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une **conscience** citoyenne, sociale et écologique.

Objets d'enseignement :

- Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques majeurs.
- La sécurité des personnes et des biens : organisations et problèmes.

Programme de Géographie - CYCLE 4 - Classes de 5ème

Extrait :

Thème 3 – Prévenir les risques et s’adapter au changement global

- Le changement global et ses principaux effets géographiques régionaux.
- Prévenir les risques industriels et technologiques.

Problématique : comment les risques et le changement global amènent-ils les territoires à se transformer et les sociétés à s’adapter ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre aux élèves :

- que les sociétés humaines ont une inégale capacité à s’adapter et à transformer leurs territoires face au changement global ;
- que la prévention des risques dépend des choix stratégiques des acteurs et de leur niveau de développement.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Au cycle 3**, les élèves ont étudié un risque naturel local en Sciences et Technologie. **En 6e**, en géographie, l’étude des modes d’habiter les espaces à fortes contraintes ou les littoraux a permis d’aborder la notion de vulnérabilité.).
- **Au cycle 4**, le programme de géographie propose une approche territoriale du changement global et des risques, permettant d’identifier les adaptations et stratégies différenciées des acteurs selon les espaces étudiés.
- **Au lycée général, technologique et professionnel**, les élèves approfondissent les dynamiques entre risques et territoires ; ils expliquent les conditions d’émergence du risque et les adaptations qui imposent une réflexion sur les formes d’organisations spatiales des sociétés et les aménagements durables des territoires.

Ce thème invite à mettre en évidence la plus ou moins grande adaptabilité des hommes et leurs capacités à transformer et à aménager leurs territoires dans une perspective de développement durable, notamment pour faire face aux risques. Il insiste sur **la nécessaire éducation des populations à une culture du risque et à la prévention.**

Sous-thème 2 : Prévenir des risques industriels et technologiques

Le choix d’une étude de cas d’un espace à risque, de nature industrielle ou technologique, dans le territoire proche des élèves est pertinent afin de montrer concrètement que chacun est confronté aux risques. La proximité permet d’envisager une visite sur le terrain d’une zone à risque, la rencontre avec des acteurs locaux, une étude d’un document d’information communal sur les risques majeurs (DICRIM), des cartes ou extraits des plans locaux de prévention des risques et des données fournies par des systèmes d’information géographique. Sous des formes diverses (schémas, présentations orales ou débats argumentés, affiches de prévention, articles de presse...), les élèves peuvent construire, dans une **démarche de prospective territoriale, des scénarios simples** élaborés à partir de plusieurs variables (variation de la nature et de l’ampleur de l’aléa, modification du PLU, aménagements...).

Il s’agit d’identifier les risques et leur potentielle réalisation puis le fait que les éléments de prévention passent par une meilleure concertation entre les différentes catégories d’acteurs. L’ensemble du travail permet aux élèves de coopérer et de collaborer afin d’envisager les manières d’habiter durablement en zone à risques. Le choix peut se porter sur l’étude de cas d’une catastrophe récente, dont l’analyse soulignera la nature du risque industriel et technologique (marée noire, explosion de l’usine AZF à Toulouse, Tianjin en Chine, Bhopal en Inde ...) ou nucléaire (Centrale de Tchernobyl) ou bien la combinaison de risques (centrale de Fukushima...). Quel que soit le choix du professeur, l’étude doit permettre d’analyser les éléments pour comprendre le risque, les impacts à plus ou moins long terme sur l’environnement et les choix politiques des États et des citoyens en termes de prévention.

Réf : [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Geographie_\(ok\)/06/0/C4_GEO_5_Th3_Prevenir_les_risques_558060.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Geographie_(ok)/06/0/C4_GEO_5_Th3_Prevenir_les_risques_558060.pdf)

Cette thématique s’intègre également dans 1 parcours éducatifs

Le parcours citoyen de l'élève

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il fait l'objet d'une circulaire, publiée le 23 juin 2016, qui en précise les grands objectifs ainsi que les modalités de pilotage et de mise en œuvre.

Qu'est-ce-que le parcours citoyen de l'élève ?

Objectifs du parcours citoyen

Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Le parcours citoyen met en cohérence la formation de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de [l'éducation à la citoyenneté](#) :

Le parcours citoyen de l'élève repose sur :

- des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements ;
- des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne ;
- des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne.

Réf : <http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html>

A la lecture de ces éléments des programmes scolaires cycle 3 et 4, il apparaît que la thématique des risques doit s'intégrer dans une plus grande compréhension d'un territoire, de l'interaction entre ses acteurs. Il semble que l'outil pédagogique que le MNLE-69 souhaite développer donne une vision de la gestion du risque. Rester sur une simple information de bonnes postures ne semblerait pas répondre aux attentes pédagogiques développés dans ces programmes.

Fiche Pédagogique Risque N°1

Qu'est-ce que le Risque majeur?

Le RISQUE INDUSTRIEL MAJEUR est la probabilité qu'un accident industriel (explosions, incendies, fuites de gaz toxique) se produise dans une usine classée à risque.

Les différents acteurs en charge de la gestion peuvent utiliser plusieurs leviers pour réduire le risque :

- La Prévention : empêcher que l'événement redouté se produise. La prévention consiste à diminuer la probabilité d'occurrence du risque en diminuant ou supprimant certains des facteurs de risque
- La réduction du Risque vise à diminuer l'effet du risque lorsque celui-ci intervient. Elle est liée aux systèmes de sécurité et à la formation des salariés dans ces entreprises pour limiter au maximum les erreurs et leurs conséquences.

Le risque 0 n'existant pas, la probabilité qu'un accident industriel dépassant les limites de l'enceinte d'une usine existe. Il faut donc que les personnes susceptibles d'être impactées par un tel événement soit prêtes à y faire face.

Pour aller plus loin.

La notion de risque comporte des dimensions psychologiques et sociologiques très importantes.

Ainsi chaque individu a un rapport au risque qui lui est personnel en fonction de son éducation, de son vécu. Certains vont être plus enclin à prendre des risques pour tester leurs limites alors que d'autres seront plus sur la réserve.

L'autre aspect psychologique important dans l'acceptation du risque est la perception très différente que les individus font entre un risque « choisi » et un risque « subi ».

Par exemple, il est plus acceptable pour un individu de prendre un risque par lui-même comme prendre le volant car il a la sensation de le maîtriser le risque plutôt que d'être soumis à la possibilité d'un accident industriel. Et ce même si statistiquement la probabilité d'avoir un accident de voiture est très très largement supérieure à celle de subir un accident industriel.

Fiche Elève

Qu'est-ce que le Risque ?

Quelle différence fais-tu entre risque domestique et risque majeur ?

.....

.....

.....

.....

Qu'est-ce qu'un Risque majeur ?

.....

.....

.....

Site un ou plusieurs risques majeurs (naturel ou industriel)

.....

.....

.....

Penses-tu vivre dans un quartier soumis à un risque industriel ?

.....

Fiche Pédagogique Risque N°2

Les consignes de sécurité

Le **plan particulier d'intervention (PPI)** vise à répondre aux situations les plus graves d'accidents industriels majeurs. Il est déclenché par le préfet lorsque survient un accident grave susceptible d'avoir des conséquences au-delà de l'enceinte d'un site industriel. Il définit l'organisation des secours, les méthodes d'intervention en cas d'urgence et les mesures prévues pour la protection de la population, ainsi que le périmètre dans lequel elles s'appliquent. Le PPI est un plan d'urgence propre à un ou plusieurs sites industriels.

La sirène d'alerte

En cas d'accident industriel majeur, une sirène d'alerte est déclenchée. Le signal d'alerte est identique partout en France et avertit d'un danger imminent. Il signifie que vous devez prendre immédiatement les mesures de protection nécessaires.

Elle émet un son modulé, montant puis descendant. Ce son est composé de trois cycles d'1 minute et 41 secondes chacun, séparés par un intervalle silencieux de 5 secondes.



Les bons réflexes en cas d'alerte

Voici les attitudes à adopter pendant et après une situation d'urgence. Ces consignes doivent être appliquées dès que l'alerte est donnée et être respectées scrupuleusement jusqu'à la fin de l'alerte.

	Mettez-vous rapidement à l'abri dans le bâtiment le plus proche
	Tenez-vous informé par la radio et respectez les consignes des autorités
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école, restez à l'abri
	Évitez de passer des appels téléphoniques

Consignes complémentaires

- Évitez toute flamme ou étincelle. Ne fumez pas.
- Restez patient et occupez les enfants par des jeux calmes.
- Si vous sentez une gêne pour respirer, placez un linge humide sur le visage et respirez à travers.

La sirène d'alerte

La fin de l'alerte est matérialisée par une sirène continue de 30 secondes



La majorité de ces éléments sont repris dans l'escape-game.

NB : Participez aux concours organisés par les Académies dans le cadre de la campagne d'information régionale sur les risques industriels majeurs.

LIEN VERS LES CONCOURS

Fiche Elève

Les consignes de sécurité

A l'aide du jeu et des documents de la campagne d'information sur les risques.

1 - Dessine le schéma de la sirène de début d'alerte

2 - Retrouve les différentes consignes de sécurité

.....
.....
.....

3 – Dessine le schéma de fin d'alerte

Fiche Pédagogique Risque N°3

L'Organisation de la sécurité

POI : Le Plan d'Opération Interne (POI) est un plan de secours pour l'intérieur de l'établissement, élaboré, rédigé et mis en œuvre par l'industriel. Le Plan d'Opération Interne (POI) doit être rédigé en prenant en compte les éléments contenus dans l'étude des dangers (notamment les scénarios d'accidents) et désigne, pour l'établissement, un responsable de son application et un personnel qualifié pour son exécution. Le Plan d'Opération Interne (POI) est imposé aux installations SEVESO et peut être également imposé aux installations classées. Les installations dites "Seveso" doivent établir un POI avant la mise en service, le mettre à jour et le tester au maximum tous les 3 ans.

PPI : Lorsque le risque d'accident concerne l'environnement de l'établissement, le préfet fait réaliser, à partir des études de dangers des établissements concernés, **un plan particulier d'intervention (PPI)** pour l'organisation des secours. Font par exemple l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) :

- Les sites comportant au moins une installation nucléaire de base de type réacteur nucléaire d'une puissance thermique supérieure à dix mégawatts.
- Les installations classées "Servitude d'utilité publique" (SEVESO) dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.
- Les stockages souterrains de gaz toxiques ou de gaz comprimés ou liquifiés.

PCS : Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

PFMS : Plan Familial de Mise en sûreté : organise la mise en sûreté de la famille, ce plan est une incitation à se préparer en cas d'alerte

PPMS : La réglementation rend les directeurs d'écoles responsables de la sécurité des personnes et des biens. **Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS)** est un outil destiné à permettre aux directeurs d'écoles d'assumer le plus efficacement possible les compétences qui leur sont dévolues, en cas d'accident majeur.

Objectif du PPMS : organiser, à l'interne, la sécurité des élèves et des personnels dans l'attente de l'arrivée des secours.

L'alerte peut provenir :

- D'une sirène diffusant le signal national d'alerte,
- Des autorités (préfet ; maire ; inspection académique),
- Des services de secours.

Dans certains cas (événement qui se produit à proximité de l'établissement), le directeur peut être amené à déclencher l'alerte. L'alerte peut donc arriver au niveau de l'école de différentes manières (signal auditif, téléphone, vive voix).

La levée de l'alerte est signalée par les autorités, la sirène (signal national de fin d'alerte) ou les services de secours.

Deux types de conduite, en fonction du risque :

Mise à l'abri, confinement : l'air extérieur est potentiellement dangereux pour la santé, il faut donc éviter de le respirer. Il faut rentrer dans un bâtiment, fermer les portes et les fenêtres, couper la ventilation, boucher les entrées d'air s'il y en a.

Evacuation : il faut s'éloigner ou se mettre hors d'atteinte du danger. En fonction de l'événement, l'évacuation se traduit par une simple montée dans les étages, ou par une évacuation à l'extérieur des bâtiments, voire à l'extérieur de l'établissement.

Fiche Elève

L'Organisation de la sécurité

Découpe les cartes lieux de l'échappatoire et colle-les chronologiquement



Découpe les étiquettes des différents plans de sureté et colle-les dans les flèches qui correspondent.

POI

Plan d'Opération Interne : est un plan de secours pour l'intérieur de l'établissement, élaboré, rédigé et mis en œuvre par l'industriel

PPI

Plan Particulier d'intervention : Lorsque le risque d'accident concerne l'environnement de l'établissement, le préfet fait réaliser, **un plan particulier d'intervention (PPI)** pour l'organisation des secours.

PPI

Plan Communal de Sauvegarde : Sous la responsabilité du maire, Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

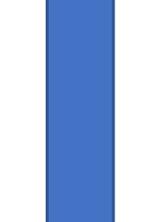
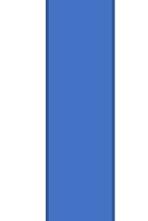
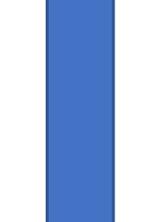
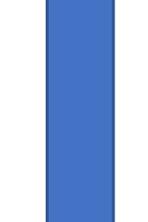
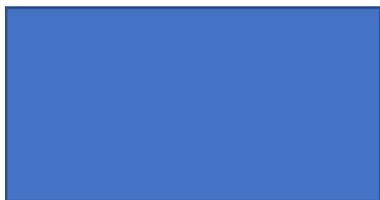
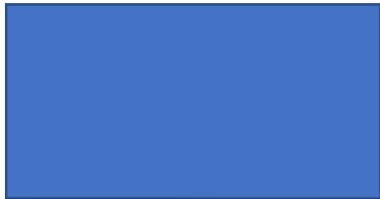
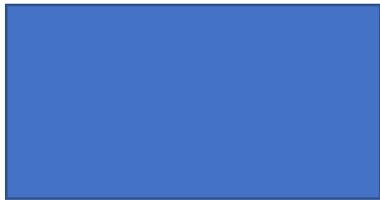
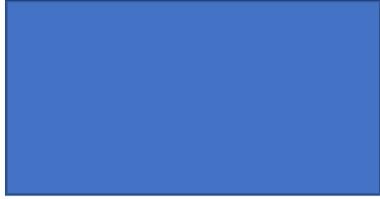
PPMS

Plan Particulier de Mise en sureté : organise, à l'interne, la sécurité des élèves et des personnels dans l'attente de l'arrivée des secours sous la responsabilité du chef d'établissement.

Pour aller plus loin dans ta sécurité

PFMS

Plan Familial de Mise en sureté : organise la mise en sureté de la famille, ce plan est une incitation à se préparer en cas d'alerte



Fiche Pédagogique Risque N°4

Le PPMS

PPMS : La réglementation rend les directeurs d'écoles responsables de la sécurité des personnes et des biens. Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) est un outil destiné à permettre aux directeurs d'écoles d'assumer le plus efficacement possible les compétences qui leur sont dévolues, en cas d'accident majeur.

Objectif du PPMS : organiser, à l'interne, la sécurité des élèves et des personnels dans l'attente de l'arrivée des secours.

L'alerte peut provenir :

- D'une sirène diffusant le signal national d'alerte,
- Des autorités (préfet ; maire ; inspection académique),
- Des services de secours.

Dans certains cas (événement qui se produit à proximité de l'établissement), le directeur peut être amené à déclencher l'alerte. L'alerte peut donc arriver au niveau de l'école de différentes manières (signal auditif, téléphone, vive voix).

La levée de l'alerte est signalée par les autorités, la sirène (signal national de fin d'alerte) ou les services de secours.

Deux types de conduite, en fonction du risque :

Mise à l'abri, confinement : l'air extérieur est potentiellement dangereux pour la santé, il faut donc éviter de le respirer. Il faut rentrer dans un bâtiment, fermer les portes et les fenêtres, couper la ventilation, boucher les entrées d'air s'il y en a.

Evacuation : il faut s'éloigner ou se mettre hors d'atteinte du danger. En fonction de l'événement, l'évacuation se traduit par une simple montée dans les étages, ou par une évacuation à l'extérieur des bâtiments, voire à l'extérieur de l'établissement.

Pour cette activité, il est nécessaire de se munir du PPMS de l'établissement.

Fiche Elève n°4

Le PPMS

1 – Quels risques concernent ton établissement ? Ton quartier ?

.....
.....
.....
.....

2- Quelles est l'alerte risque majeur dans ton établissement ?

.....
.....
.....
.....

3- Que fais-tu si tu entends l'alerte ? Si tu es :

- En classe :

.....
.....

- En récréation :

.....
.....

- En sport :

.....
.....

- A la cantine :

.....
.....

4 – Lors du dernier exercice Risques industriels qu'est-ce que tu as ressenti ?

.....
.....
.....
.....

Fiche Pédagogique Risque N°5

Histoires d'accidents

Cette fiche propose de revenir sur deux accidents industriels qui ont marqué l'agglomération lyonnaise. L'explosion de la raffinerie de Feyzin en 1966 et l'incendie du Prot Edouard Herriot en 1987.

A partir d'articles de presse du Progrès de l'époque il est proposé de reconstituer le scénario des deux catastrophes.

Chacune d'elle a permis de faire évoluer la législation en matière de risques industriels. D'autres catastrophes dans le monde ont également contribué à ces évolutions (Séveso – Three Miles Island – AZF Toulouse).

Pour aller plus loin :

Témoignage d'un habitant : <http://feyzin.passe-simple.over-blog.com/article-28129272.html>

Site internet de l'INA

CATASTROPHE DE FEYZIN

Un champignon de flammes et de fumée de 600m de haut

4 janvier 1966 – Un incendie ravage la raffinerie de Feyzin

Un bilan de 18 morts et 80 blessés, quatre années seulement après l'implantation de ce gigantesque complexe pétrolier aux portes sud de Lyon.

Tout s'est joué en deux heures, par un enchaînement d'imprudences et de malchance. Vers 6h30, l'aide opérateur Robert Dechaumet assisté d'un agent de sécurité, se rend auprès d'une sphère de propane liquéfié pour effectuer une purge.

Une fausse manœuvre lors de l'ouverture d'une des vannes provoque le jaillissement de gaz à

3m3 par seconde, le propane plus lourd que l'air, se répand doucement en nappe et se dirige vers l'autoroute A7 qui longe la raffinerie.

En dépit des efforts pour arrêter la circulation, une petite voiture pénètre dans la zone dangereuse, du fait d'une étincelle surgit du pot d'échappement du véhicule, celui-ci s'enflamme et provoque l'incendie qui remonte jusqu'à la source de la fuite de gaz.

A 8h45, la sphère, transformée en torchère de 10 m de haut, explose entraînant la catastrophe. Dix-huit personnes sont tuées : onze pompiers,

six employés et l'automobiliste à l'origine de l'incendie, quatre-vingt - quatre autres sont blessées.

A 9h45, une autre sphère de propane explose, aggravant les dégâts matériels : 1475 immeubles sur 21 communes sont plus ou moins endommagés.

« Feyzin a été une leçon » selon un expert. Depuis cette catastrophe, des réformes dans le domaine technique et celui de la sécurité ont été imposées dans les raffineries du monde entier.



Des éclats de la sphère de propane projetés à 800m

L'explosion de 8 h 40 a été durement ressentie à plusieurs kilomètres à la ronde. A St Symphorien d'Ozon, à 3 kilomètres de là, la devanture de la pharmacie a été littéralement soufflée. A Irigny, à 2 kilomètres à vol d'oiseau, de nombreuses vitres ont été pulvérisées. A Feyzin-le-bas, au quartier des « Razes », la pharmacie Martin était ouverte à tous les vents : le souffle de l'explosion n'avait épargné aucune glace, aucune vitre. Dans tout l'immeuble, aucun galandage n'avait résisté.

Dans tout le quartier de Feyzin, les débris de vitres jonchaient le sol. Et une quinzaine de personnes blessée par les éclats de verre, ont dû recevoir des soins. Dans le quartier de la boulangerie Fanjat, également aux « Razes », on ne compte pas non plus les vitres brisées et les cloisons écroulées.

Le récit de M. Ramillier, maire de Feyzin

M Marcel Ramillier, maire de Feyzin, a fait, hier soir, le récit suivant de la catastrophe :

« J'ai été alerté à 7 H 15 par la sonnerie d'alarme de la raffinerie. Je suis sorti de chez moi et je me suis rendu sur la place de la Mairie qui forme un belvédère d'où l'on domine les installations de la raffinerie. « De là, j'ai vu une nappe en feu s'élever »

secteur de stockage du propane et du butane, à l'extrémité sud de la raffinerie, et des hommes qui s'activaient à combattre le sinistre près des sphères. »

« Je rentrai chez moi parce que le téléphone sonnait. C'est à ce moment là, un peu avant 8 heures, que j'entendis la première explosion. Je compris alors l'étendue du sinistre. »

« Avec mon adjoint, M Caillat, nous nous rendîmes sur place pour prendre la mesure du danger pour la population. Alors que nous approchions à une centaine de mètres, se produisit la deuxième explosion. Il était 8 H 40. Nous fûmes violemment projetés à terre par le souffle de l'explosion, alors que devant nous tout s'embrasait. »

LYON : 21 ANS APRES FEYZIN

CATASTROPHE AU PORT E. HERRIOT

2 juin 1987 – Deux disparus et seize blessés

Deux ouvriers sont portés disparus et seize personnes ont été blessées hier après-midi à la suite de l'explosion et de l'incendie de treize cuves d'hydrocarbures de la compagnie Shell stockées au port Edouard Herriot de Lyon en bordure du Rhône à l'entrée du couloir de la chimie. Cette catastrophe intervient 21 ans après celle de la raffinerie de Feyzin qui avait fait 18 morts et une centaine de blessés, le 4 janvier 1966.

2 juin 1987 – Deux disparus et seize blessés

C'est en effet le plus gros incendie dans l'agglomération lyonnaise depuis la catastrophe de Feyzin qui s'est déclaré hier en début d'après-midi en plein cœur du port Edouard Herriot dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon au nord du célèbre et préoccupant couloir de la chimie.

Une première explosion a retenti à 13h15 au sein du complexe de l'entreprise Shell. Un incendie a immédiatement suivi. A moins de trente mètres de là, un employé participant a de vastes travaux engagés dans ce complexe depuis trois semaines raconte : « J'étais dans un bâtiment pré-fabriqués en train de consulter des plans. Il y a eu un énorme bruit, une violente secousse, toutes les vitres du bâtiment de la société Shell ont volé en éclats. Je suis sorti avec mes camarades dehors j'ai vu trois ouvriers sérieusement brûlés aux mains et au visage. La cuve était penchée. Elle a sans doute dû partir en l'air puis retomber. Il y a eu une seconde explosion, mes camarades et moi-même avons immédiatement utilisé les grosses lances de secours internes, mais la propagation a été très rapide. Les pompiers professionnels ont pris le relais et à cause de la chaleur nous avons dû nous enfuir. »

Cette première scène n'était qu'un début et l'incendie allait prendre des proportions véritablement gigantesques et dramatiques. Une douzaine de cuves réparties sur environ 5000 m² allaient très vite être la proie des flammes.

Une origine du drame incertaine

L'origine du drame restait hier indéterminée comme l'affirmait le ministre de l'environnement qui s'est rendu sur les lieux en fin de journée. Toutefois, la thèse accidentelle semble prévaloir, celle de l'attentat restant

pour le moment écartée. D'importants travaux d'une durée de deux mois étaient engagés dans le complexe. Toutefois, ils ne se faisaient sur aucune cuve pleine. Reste à savoir si le première cuve qui a « sauté » était

TREIZE CUVES DE PETROLE EN FEU



Les pompiers affluaient, de toutes les casernes de la Courly (métropole de Lyon) puis du département de minute en minute. Une dizaine d'ambulance du SAMU les accompagnaient. Ils prodiguaient immédiatement des soins aux 7 ouvriers victimes de brûlures.

En fin de journée, de nouvelles explosions se produisaient blessant à nouveau six pompiers et un photographe de presse. Deux ouvriers sont portés disparus depuis la première explosion.

Toute la journée une impressionnante colonne de fumée visible de nombreux kilomètres à la ronde s'éleva du site.

A la tombée de la nuit, les cuves dégageaient toujours leur funeste panache noir et les sauveteurs encore à pied d'œuvre. Seul élément rassurant, ce gigantesque incendie ne devrait pas entraîner de pollution atmosphérique et fluviale.

remplie d'hydrocarbure ou vide. Tout aussi important sera de vérifier si les systèmes de sécurité propres à cette cuve fonctionnaient ou bien s'ils se trouvaient en cours de réparation.

Fiche élève

Histoires d'accidents

Que s'est-il passé à Feyzin ?

.....
.....

A quelle date s'est déroulé cet événement ?

.....

Comment s'est déroulé cet accident ?

.....
.....
.....
.....

Y a-t-il eu des victimes ? Blessés, morts ?

.....
.....

Y a-t-il eu des dégâts matériels ?

.....
.....

A quoi sert cette usine ?

.....
.....

A-t-on tiré des leçons pour l'avenir ?

.....
.....
.....
.....

